

Rapport d'activités Club Genevois de Débat 2019 - 2020

Sommaire:

- 1. Projet « Genève Débat »**
- 2. Séances du Mardi**
- 3. Concours oratoire : la Cause des Femmes**
- 4. Semaine des Droits de l'Homme**
- 5. Concours oratoire Démosthène : Procès de Dieu**
- 6. Concours Romand d'Éloquence 2020 – annulé**
- 7. Joute Oratoire Publique : Le Père Noël est-il une ordure ?**
- 8. Concours oratoire Plaidoirie du Léman**
- 9. 3^e Edition Formation semestrielle « Le Discours en Débat » avec Uni Culture**
- 10. Assemblée Générale extraordinaire**
- 11. Joute oratoire internationale contre Le Bec & La Plume de Science Po Lille**
- 12. Activités de cohésion du Club**
- 13. Séances de débats Zoom : Covid-19**

1. Projet « Genève Débat »

En 2018, le Club Genevois de Débat a entrepris une collaboration avec le Département de l'Instruction Publique (DIP) du Canton de Genève afin de former au débat et à la prise de parole en public des étudiants du Secondaire II. Les interventions consistent en quatre périodes d'initiation lesquelles sont animées par une quarantaine d'ambassadeurs (formateurs). Ces derniers reçoivent chaque année en amont de la rentrée scolaire une formation dans le but d'améliorer la prise en charge pédagogique des classes. Lors des interventions qui se font en duo, ils suivent une même séquence didactique tout en l'adaptant selon le type de classes et leurs expériences personnelles.

A la fermeture des bâtiments scolaires liée au Covid-19 en mars 2020, 135 classes genevoises avaient pu être initiées, ce qui correspond à plus de 2500 étudiants pour l'année scolaire 2019-2020. Depuis le début du projet en mars 2018, ce sont plus de 5'000 élèves genevois qui ont pu bénéficier de cette initiation au débat. Cette année, le nombre d'établissements différents du Secondaire II dans lesquels les élèves ont pu bénéficier de cette initiation au débat s'est élargi. Nos ambassadeurs sont intervenus dans 21 établissements, dont des écoles professionnelles et de culture générale où le projet a pris de l'ampleur.

En octobre 2019 a eu lieu « *Débattons sur scène* » au théâtre de la Comédie pour la deuxième année consécutive. Durant la matinée, 15 élèves débatteurs ont pu bénéficier des conseils des spécialistes de la Comédie sur la prise de parole et se familiariser avec la scène et ses spécificités. L'après-midi, 3 débats ont été organisés en public, réunissant environ 200 personnes.

A la mi-février s'est déroulée la 6^{ème} rencontre cantonale du débat au CEC André-Chavanne et au collège Rousseau. Elle a réuni plus de 200 élèves issus de 10 établissements du Secondaire II pour 57 débats. Le repas de midi a permis aux élèves et aux enseignants des différents établissements de partager un moment d'échange. L'après-midi a été l'occasion d'une table ronde avec les quatre membres du jury du débat final (Esther Coquoz, productrice de l'émission Forum, Antoine Barde, député et ancien président du Grand Conseil, Thierry Apothéoz, conseiller d'Etat, et Laura Kiraly, présidente du Club genevois de débat) autour de l'importance du débat dans les sociétés démocratiques. Cette édition a aussi été marquée par un intermède de stand up de Bruno Peki, ancien participant de la rencontre cantonale de débat devenu humoriste.

En termes de visibilité, le projet « Genève débat » a été évoqué lors de l'émission *Forum* du 10 décembre 2019 (interview de S. Garcia, chargé de projet au DIP) et lors de la même émission du 26 février 2020 (interview de L. Kiraly, Présidente du Club Genevois de Débat). S. Garcia a également été auditionné par la Commission des droits politiques du Grand Conseil sur la question du droit de vote à 16 ans. Un projet de rencontre et de débat entre les députés et un panel représentatif des élèves du Secondaire II a été mis sur pied pour le 18 mars, et repoussé à l'automne en raison de la pandémie.

2. Séances du Mardi

Les activités principales du Club Genevois de Débat sont ses séances de débat du mardi soir. En effet, tous les étudiants ainsi que les externes à l'Université sont invités à participer à nos débats hebdomadaires sur des sujets proposés et votés par les membres présents. Le temps d'une soirée, nous discutons, débattons et pratiquons l'éloquence.

Dans cette recherche d'amélioration, nous avons convié tout au long du semestre d'automne des intervenants spécialisés dans l'art oratoire pour juger et conseiller nos membres. Nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs avocats du Jeune Barreau ainsi que Jacques Maître, professeur de théâtre et comédien et Grégoire Sommer, spécialiste en rhétorique byzantine.

3. Concours oratoire : la cause des Femmes (29.09.19)

Le Club Genevois de Débat s'est rendu le 29 septembre 2019 à Gaillard en France voisine pour un concours oratoire organisé en partenariat avec l'association la *Cause des Femmes*. Celle-ci a pour objectif de sensibiliser les étudiants et la société civile aux violences faites aux femmes. Pour se faire, des étudiants universitaires français et suisses discutent chaque année à l'occasion de ce concours sur une thématiques en lien avec les violences faites aux femmes. Cette année, le sujet a été : « *L'homme, une femme comme les autres ?* ». Le Club Genevois de Débat a eu le plaisir de voir Nicolas Reith, membre du Club arriver à la première place ainsi que respectivement Krystal Claret et Amédée Hirt à la troisième et quatrième place, tous deux également membres du Club.

4. Semaine des Droits de l'Homme

Chaque année, l'Université de Genève organise une semaine dédiée aux Droits de l'Homme. Durant cette semaine de nombreuses conférences et activités sont organisées dans le but de sensibiliser les étudiants à ces thématiques. C'est la raison pour laquelle durant cette semaine thématique, le Club Genevois de Débat a également organisé un mardi débat sur le thème des Droits de l'Homme. Pour ce faire, le Club a invité un ancien collaborateur du CICR, des membres de la Security & Human Rights Association ainsi que Noémie Blanchet, assistante en droit pénal auprès de la Faculté de Droit de l'Université de Genève pour évaluer les prestations de la soirée, puis échanger sur leur parcours professionnel et leurs expériences.

5. Concours oratoire Démosthène : Procès de Dieu (13.10.20)

En collaboration avec le Jeune Barreau de Genève ainsi que la Faculté de Droit de l'Université de Genève, le Club Genevois de Débat a co-organisé une joute oratoire entre des étudiants de Droit de l'Université, des avocats stagiaires et des avocats genevois.

Le Club a assisté la Faculté de Droit dans la sélection des deux étudiants participant à la joute oratoire. A l'occasion de cette sélection, le jury fut composé de Noémie Blanchet, collaboratrice auprès de la Faculté de Droit, ainsi que gagnante du Concours Corneille 2017. Elle fut secondée par Laura Kiraly et Krystal Claret, respectivement Présidente et Vice-Présidente du Club Genevois de Débat.

Lors de la mise au ban de Dieu, les 6 orateurs respectivement sélectionnés ont discoursu dans le but de condamner ou de défendre Dieu. Le jury fut composé de Fanny

Moille, journaliste à la RTS, Yvan Jeanneret, professeur de Droit de l'Université de Genève, Maître Nicolas Gurtner, Premier Secrétaire du Jeune Barreau, Maître Abdul Carrupt, Secrétaire avocat du Jeune Barreau ainsi que de Laura Kiraly, Présidente du Club Genevois de Débat. Ils ont désigné l'orateur le plus convaincant tandis que le public a estimé qu'il fallait pour sa part condamner Dieu.

6. Concours Romand d'Eloquence 2020 – annulé

Le Club Genevois de débat comptait comme chaque année organiser son évènement phare, le Concours Romand d'Eloquence. Ce dernier rassemble un public de plus de 600 personnes et implique toutes les Universités romandes. Lors de cette soirée huit candidats originaires de Fribourg, Genève, Neuchâtel et Vaud s'affrontent pour remporter le titre de meilleur orateur romand. Pour se faire, chacun bénéficie de 7 minutes de temps de parole sur un sujet choisi parmi les propositions soumises par le Comité. Au terme de chaque discours, quelques questions sont ensuite posées par un jury d'exception.

Chaque Université a la tâche d'organiser en amont une Demi-Finale qui sélectionne les deux meilleurs orateurs de leur Canton. En milieu de semestre d'automne, nous avons donc convenu d'un rendez-vous sous la forme d'un brunch pour discuter et organiser cet évènement qui auraient dû avoir lieu en avril 2020. L'association CRUEL de l'Université de Lausanne ainsi que l'ELSA de l'Université de Fribourg ont été présentes.

Le Concours Romand d'Eloquence se veut avant tout être une synergie entre les différentes associations universitaires romandes qui sont active dans le domaine de la rhétorique ou du débat.

Malheureusement, étant donné la pandémie du COVID-19, l'organisation de ce Concours a été interrompue.

7. Joute oratoire publique : Le Père Noël est-il une ordure ? (05.12.19)

Le Club Genevois de Débat a organisé sa fameuse joute semestrielle début décembre aux abords des fêtes de fin d'année. Celle-ci a permis aux membres du Club de discourir pendant cinq minutes, en équipe et en public sur un sujet imposé, celui-ci ayant été : « *Le père Noël est-il une ordure ?* ». Chaque candidat a dû convaincre le jury composé de Laura Kiraly, Présidente du Club Genevois de Débat, Mattéo Gianni, professeur de théorie politique et François Dermange, professeur de théologie et de philosophie.

8. Concours oratoire Plaidoirie du Léman (15.12.19)

Le Club Genevois de Débat, en collaboration avec l'Association : *Le Léman*, a organisé la sélection des trois orateurs genevois lesquels ont participé à la Plaidoirie du Léman à Évian. Cette plaidoirie a eu pour objectif de sensibiliser les orateurs ainsi que la société civile sur les enjeux liés autour du Lac Léman. En soi, il s'agissait de repenser la manière dont le droit pouvait agir pour à terme protéger davantage le Lac Léman. Les orateurs ont dû discourir durant 10 minutes sur la question : « *Le Lac Léman est-il un jouet ?* ».

9. 3^e Edition Formation semestrielle « Le Discours en Débat » avec Uni Culture

Le Club Genevois de Débat est composé de plusieurs pôles dont la formation. En effet, il nous tient à cœur de transmettre l'amour pour le débat et la prise de parole en public. C'est pourquoi nous avons organisé en collaboration avec les Services Culturelles de l'Université de Genève tous les mercredis soirs un cours d'*Initiation à la rhétorique*, cours autant pratiques que théoriques sur cette thématique. Nous avons invité des intervenants de tous milieux : académiques, professionnels et artistiques. En raison du COVID-19, nous avons dû arrêter en milieu de parcours cette formation.

10. Assemblée Générale extraordinaire (27.02.19)

Le Comité du Club Genevois de Débat a organisé une Assemblée Générale extraordinaire dans le but d'effectuer plusieurs changements statutaires. La principale modification fut l'institutionnalisation de l'organisation d'une rencontre annuelle entre les membres réguliers, irréguliers, actuels et anciens du Club. La volonté derrière cette initiative est de rassembler ceux qui ont fait (et font) l'essence même de cette association si singulière et qui auront plaisir de se retrouver sous l'égide du Club. A cette occasion, deux nouveaux membres d'honneurs ont été désignés tant pour leurs qualités oratoires que leur implication auprès de l'Association : Guillaume Brulhart et Hugo Houbart.

11. Joute oratoire internationale contre Le Bec & La Plume de Science Po Lille (6-7-8 mars)

Dans le cadre d'un échange oratoire international, le Club Genevois de Débat a accueilli lors d'un weekend à Genève l'Association universitaire française de rhétorique *Le Bec & La Plume* de Science Po Lille. Ce fut avant tout une rencontre autour du même intérêt de l'art oratoire et un échange culturel. Les orateurs français ont logé chez les membres du Comité. Une visite de Genève relatant les événements historiques marquants de notre Ville a été organisée par une ancienne membre du Club Genevois de Débat. Ils ont également eu l'occasion de découvrir les spécialités culinaires helvétiques et de découvrir la Genève Internationale. Le moment phare du weekend a été la joute oratoire. Nos deux associations se sont affrontés sur la question : « *La vie n'est-elle que le théâtre de la cruauté ?* ». A cette occasion, 4 orateurs du Club ont représenté les couleurs de Genève pour contrer leurs homologues français. Ces derniers avaient été sélectionnés en amont à l'occasion d'un événement interne et ouvert à tous les membres du Club. Malheureusement, étant donné la crise du COVID-19, le Club Genevois de Débat a dû annuler son séjour à Lille qui devait se tenir quelques semaines plus tard.

12. Activités de cohésion du Club

Le Club Genevois de Débat ne se veut pas uniquement un lieu aseptisé destiné à la rhétorique mais bien un lieu d'échange et de partage allant au-delà des mots. C'est la raison pour laquelle tout au long de l'année, nous organisons des sorties et projets dans le but de développer une réelle cohésion entre les membres du Club. Nous avons organisé une soirée karaoké (08.11.19), maintenu la séance de débat du mardi lors de la semaine libre en proposant un nouveau format de débat (05.11.19). Aussi, comme chaque semestre, nous avons tenu un « Mardi Pizza » après les débats (26.11.19). Comme l'adage le dit si bien : *un esprit sain dans un corps sain*, après les

mots les actes. Un groupe composé d'une dizaine de membres du Club a participé à la traditionnelle course de l'Escalade (31.11.19). Pour conclure le semestre d'automne et la fin d'année 2019, nous avons eu le plaisir de partager un repas de Noël (19.12.19), puis un brunch de pré-Nouvel-An (30.12.19) chez notre présidente. Les examens passés, la rentrée nous semblant encore loin, le Club s'est rendu en montagne pour une semaine de ski à Evolène (12-16. 02.20). Au terme de l'année universitaire 2020-2021, une dizaine de membre a réitéré l'expérience en organisant cette fois un séjour estival en France.

13. Séance de débats Zoom : Covid-19

En raison de la crise sanitaire qui a frappé la Suisse ainsi que le reste du monde, nos activités ont été mises à l'arrêt à la fermeture de l'Université. Cependant, sous l'impulsion des membres et du Comité, une forte volonté est née de maintenir ces moments de débats et de partage durant les mardis soirs. C'est la raison pour laquelle les débats en présentiel se sont transformés en débats virtuels. En effet, nous nous sommes réunis via une application de vidéo-conférence dans le but de continuer à débattre et à faire vivre le Club Genevois de Débat.